

CM1 · FICHE 190057

Comprendre un avis de modification

Même sélection que la fiche élève. Une autre formulation peut être recevable lorsque la consigne le permet.

Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 3-2

Changement exceptionnel pour l'atelier de maquette du mardi : le rendez-vous de 11 h est décalé à 12 h. Le lieu ne change pas : salle 3.

1. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?

Réponse : 12 h

Réponse : 12 h.

Index dans le document : « décalé à 12 h ».

Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 6-1

Changement exceptionnel pour l'atelier de théâtre du lundi : le rendez-vous de 14 h est décalé à 15 h. Le lieu ne change pas : salle 6.

2. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?

Réponse : 15 h

Réponse : 15 h.

Index dans le document : « décalé à 15 h ».

Document d'exercice : comprendre un avis de modification — 6-5

Changement exceptionnel pour l'atelier de théâtre du vendredi : le rendez-vous de 14 h est décalé à 15 h. Le lieu ne change pas : salle 6.

3. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?**Réponse : 15 h**

Réponse : 15 h.

Indice dans le document : « décalé à 15 h ».

**Document d'exercice : comprendre un avis de modification —
8-3**

Changement exceptionnel pour l'atelier de lecture du mercredi : le rendez-vous de 16 h est décalé à 17 h. Le lieu ne change pas : salle 8.

4. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?**Réponse : 17 h**

Réponse : 17 h.

Indice dans le document : « décalé à 17 h ».

**Document d'exercice : comprendre un avis de modification —
9-3**

Changement exceptionnel pour l'atelier de maquette du mercredi : le rendez-vous de 9 h est décalé à 10 h. Le lieu ne change pas : salle 9.

5. Quelle est la nouvelle heure du rendez-vous ?**Réponse : 10 h**

Réponse : 10 h.

Indice dans le document : « décalé à 10 h ».

Ressource originale AnimyJob. Les indications de classe sont à adapter à la progression suivie. Aucun bilan officiel n'est délivré.